

Procédés spéciaux



EBT[®]

Enrobés à Basse Température

PRODUITS ET PROCÉDÉS

Une nouvelle génération d'enrobés

Les Enrobés à Basse Température (EBT[®]), fabriqués à une température inférieure à 100 °C et mis en œuvre jusqu'à 70 °C présentent des avantages remarquables sur le plan environnemental. La réduction de l'énergie de fabrication, la limitation des émissions, le confort de mise en œuvre en font les enrobés d'une nouvelle génération s'inscrivant dans la démarche de développement durable engagée par Eiffage Travaux Publics.

En plus de ces qualités environnementales, les Enrobés à Basse Température conservent les performances mécaniques des enrobés à chaud.



Procédés spéciaux

EBT®

↳ Domaine d'emploi

EBT® est un procédé pour enrobé de surface, utilisé en couche de roulement. Ce procédé peut également être mis en œuvre pour les graves bitume basse température quelle que soit la nature du bitume utilisé.

↳ Performances

Pour un enrobé EBT®, le bilan performantiel fondé sur des études de laboratoire est comparable à celui de l'enrobé de référence fabriqué à chaud.



↳ Description du procédé

- > Les constituants sont identiques à ceux des enrobés à chaud.
- > La fabrication de l'EBT® est réalisée selon un procédé spécifique de séchage et d'enrobage du squelette granulaire.
- > La technologie utilisée dépend du type de poste : discontinu, continu et de son équipement associé.
- > La température finale de l'enrobé en sortie de malaxeur est inférieure à 100 °C.

↳ Mise en œuvre

- > Les moyens de mise en œuvre sont identiques à ceux des enrobés à chaud.
- > La mise en œuvre peut avoir lieu jusqu'à 70 °C.
- > La maniabilité est comparable à celle des enrobés à chaud : elle se conserve plus longtemps. En revanche, il faut légèrement augmenter l'énergie de compactage.

LES PLUS

- 50 % d'économie d'énergie non renouvelable
- Réduction des émissions et, en particulier, diminution de 50 % des gaz à effet de serre
- Amélioration du confort de mise en œuvre (température divisée par deux) et réduction des nuisances pour les riverains
- Facilité d'entretien des équipements (moins de salissures)

